



07 MARS, ON BLOQUE TOUT

On a toujours raison de se révolter mais la réforme des retraites en discussion aujourd'hui est particulièrement révoltante !

Comme tout le monde l'aura compris, il s'agit de faire passer un recul social brutal sans aucune contre partie. Au point que même les plus modéré-es d'entre nous sont vent debout contre le projet. L'arrogance du gouvernement est à noter : aucun argument positif ou avéré ! Contre ce projet punitif et inutile, on se mobilise :

Mardi 7 mars, RDV à :

- Nantes 11H00 Miroir d'eau
- Saint Nazaire 10H00 place de l'Amérique Latine.
- Ancenis - 10H00 - Station Esso
- Châteaubriant - 10h Rond point ville en bois
- Clisson, 15H00 Place de la gare

Et, le mercredi 8 mars, on continue :

- Nantes, 10 h 30, Place Royale
- Saint-Nazaire, 12 h, Gare SNCF



UN DÉFICIT CAUSÉ PAR L'AUSTÉRITÉ

Le rapport du COR souligne que le gel de la valeur du point – ou son quasi-gel – a de forts effets négatifs sur les ressources des retraites.

Compte tenu de son dispositif particulier, l'État versant une subvention d'équilibre annuelle, les augmentations du traitement indiciaire et les créations d'emplois de fonctionnaires ne procureraient pas de ressources supplémentaires pour l'État. Il en irait tout autrement des Fonctions publiques territoriale et hospitalière.

En effet, la Caisse nationale de retraites des agent-es des collectivités locales (CNRACL), compétente pour les retraites des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers, a bien un système de

ressources assis sur des taux de cotisation définis pour les salarié-es et employeurs.

En revalorisant le point d'indice de 10 %, en créant 10 % d'emplois de fonctionnaires sur ces deux versants (soit environ 300 000 agent-es), les ressources de notre système de retraite seraient abondées de 5 à 6 milliards d'euros ! La moitié du déficit prévu par le COR pour 2030 serait ainsi résorbée par cette amélioration de l'emploi public.

Bien au contraire, le déficit prévisionnel avancé par le gouvernement se base en partie sur une diminution de 10 % de la masse salariale de la Fonction Publique !

KIBORI RIQUIQUI

Adieu les 12 m² par agent-e, la politique immobilière de l'État prend un virage drastique.

Elisabeth Borne introduit une nouvelle doctrine d'occupation des immeubles de bureaux de l'État qui encourage le co-working et les espaces partagés.

Nos collègues du Kibori (ex Tour Bretagne) sont directement concernés puisque dans les futurs locaux de Doumergue, on leur propose 70 % de postes de travail par rapport au nombre d'agent-es. Évidemment, la massification du télétravail est le prétexte pour faire une fois de plus des économies sur le dos des agent-es. Ce passage massif en « flex office » questionne alors que nous n'avons pas de retour d'expérience sur ce mode d'organisation.

Au passage toutes les administrations du futur bâtiment de la nouvelle MAN sont frappées par la même disposition.

La CGT Travail a déjà lancé une pétition contre cet oukaze. Les autres ministères vont se joindre à la protestation contre ce qui apparaît comme une brutale dégradation des conditions de travail.

DES NOUVELLES DU RUISSELLEMENT

En France, en 10 ans :

– La fortune des milliardaires est passée de 82 à 442 milliards de \$. (étude de la banque UBS et PWC).

– En 5 ans la fortune des 500 familles les plus riches a été multipliée par deux.

– Le nombre de bénéficiaires de l'aide alimentaire a triplé. (Banques alimentaires). En 2011 il y avait 750.000 bénéficiaires des banques alimentaires. En 2022 ils sont 2,4 millions.

– Le nombre de sans-abri a doublé. (Fondation Abbé Pierre).